Jean Mervillon

Premier essai statistique sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau

Transcription et présentation de Geneviève Adilon

La Diana - Village de Forez

Montbrison

2006 Jean Mervillon

1786-1858

Jean Mervillon, le fils de Georges Mervillon, cordonnier, et d'Anne Brunel, est né à Saint-Bonnet-le-Courreau le 22 octobre 1786. Il exerce la profession de géomètre. En 1809, année de son mariage, il est employé au cadastre du département de la Loire et travaille dans la commune de Verrières.

Il s'agit donc du premier géomètre d'une famille qui, ensuite, reprend cette profession au fil des générations, d'abord à Saint-Bonnet-le-Courreau jusqu'au début du 20^e siècle, puis à Saint-Just-en-Bas jusqu'à nos jours.

La profession de Jean Mervillon lui a fourni l'occasion de rencontrer et de bien connaître toutes les familles de Saint-Bonnet. Il a pu aussi consulter de nombreux documents. Il a organisé et relevé ses notes dans un grand cahier sous le titre *Premier essai statistique de la commune de St-Bonnet-le-Courreaux*. Tous les renseignements qui lui ont paru importants ont été reportés minutieusement.

C'est aujourd'hui un témoignage très précis – et précieux – qui apporte nombre d'éléments sur le passé de la commune : sa topographie, sa population, les faits historiques qui l'ont marquée, la description des lieux-dits et hameaux, etc.

Revenons sur le métier exercé par Jean Mervillon. Avant la Révolution la gestion des terriers – ancêtres des relevés cadastraux – est souvent confiée à des commissaires à terriers, tel monsieur Jean-Marie Dupuis (1720-1804) qui devint par la suite notaire dans sa commune natale de Saint-Bonnet-le-Courreau pendant plus de cinquante ans. Ces terriers étaient parfois tenus par les prêtres. Ils servaient pour le calcul des impôts royaux et seigneuriaux.

C'est l'Empire qui, avec la loi du 15 septembre 1807, a mis en œuvre un cadastre parcellaire. Cette entreprise de grande ampleur a entraîné la création du corps des géomètres-arpenteurs rattachés à la fonction publique. Jean Mervillon fut donc, pendant toute sa vie professionnelle, un employé au cadastre. Il meurt le 18 novembre 1858 à l'âge de soixante-douze ans à Saint-Bonnet- le-Courreau.

Le travail de Jean Mervillon est celui d'un homme de l'art, très attaché à l'exactitude et aux statistiques. Il n'est pas étonnant que cet essai comprenne deux recensements qui sont des outils très intéressants pour les généalogistes. Le relevé du recensement de 1737, réalisé par le prêtre Jean Demier, est d'un grand intérêt par sa précision. Son élaboration est pourtant bien antérieure au premier recensement officiel qui date de 1801. Le recensement de 1841, réalisé par Jean Mervillon lui-même, vient compléter l'ouvrage.

Commencé en 1821, l'*Essai statistique* s'achève seulement en 1845. Conduit avec rigueur ce travail de longue haleine (20 ans) est un document inestimable même s'il est quelquefois incomplet. Il n'a jamais été publié et se trouve actuellement dans les archives de la Diana à Montbrison. *La Diana* et *Village de Forez* en ont réalisé une copie complète afin de faciliter sa consultation. L'orthographe et la ponctuation sont celles du manuscrit sauf en cas d'erreur manifeste et involontaire de l'auteur. Nous avons fait figurer entre [] la pagination du manuscrit. Les illustrations qui ne figurent pas dans l'original sont en hors texte.

Premier Essai statistique sur la commune de St-Bonnet-le-Eourreaux

Contenant des Renseignements sur sa Topographie, sa population, son histoire, ses Antiquités, son Agriculture, son commerce et son Administration Suivi de l'indication Des noms de tous les fonctionnaires des Administrations Civiles et Religieuses

> Par J. Mervillon, Géomètre à St-Bonnet-le-Courreaux Commencé le 1^{er} Janvier 1821 et terminé le 31 décembre 1845.

[page 7 du manuscrit]

Chapitre premier

Topographie

Dépendance – Situation et étendue – Aspect et disposition du sol – Montagnes – Rivières et ruisseaux – Bois et forests – Température et communications.

Section première

Dépendance

La commune de St-Bonnet-le-Courreaux dépend du département de la Loire (1)

- De l'arrondissement communal de Montbrison
- Du collège du quatrième arrondissement électoral séant à Montbrison.
- De la cour royale de Lyon (Rhône)
- Du ressort du tribunal civil de première instance de l'arrondissement dudit Montbrison.
- Du canton et justice de Paix de St-Georges-en-Couzan.
- Du diocèse de Lyon.
- De l'Académie royale dudit Lyon,
- De l'inspection de l'instruction publique de Montbrison.
- De la septième division militaire dont le chef-lieu est à Lyon.
- De la sous-intendance militaire de Montbrison.
- De la direction du Génie de Grenoble, (Isère)
- De la direction de l'artillerie de Mont-Dauphin (Hautes Alpes)
- De la dix neufvième légion de gendarmerie dont le chef lieu est à Lyon.
- Du deuxième escadron et de la lieutenance de Montbrison,
- De la brigade de gendarmerie dudit Montbrison, autrefois de Boën.
- De l'arrondissement des receveur et payeur généraux de Montbrison
- De la direction générale des contributions directes du département dont le chef-lieu est à Montbrison,
- De la deuxième division de contrôle des contributions directes dudit Montbrison,
- De la septième perception des contributions directes, dont le chef-lieu est fixé à Saint-Bonnet-le Courreaux
- De la direction de l'enregistrement et des domaines de Montbrison.
- De l'arrondissement du bureau conservateur des hypothègues établi en la ville de Montbrison
- De l'arrondissement du receveur de l'enregistrement des actes et des droits de mutations de Boën.
- De la dixseptième division forestière dont le chef-lieu de conservation est à Grenoble
- De la dix septième inspection des Ponts et Chaussées dont le chef lieu est à Lyon.
- Du douzième arrondissement minéralogique du Royaume.
- De la circonscription des salpétrières royales de Lyon.
- De l'inspection des chemins vicinaux et communaux de Montbrison.
- De l'inspection et vérifications des poids et mesures de Lyon.
- Du bureau de vérification de Montbrison.
- De l'inspection générale des contributions indirectes dont le chef lieu est à Moulins (Allier),

[page 8 du manuscrit]

- De la direction des mêmes contributions de Montbrison.
- De la régie desdites contributions du bureau de Boën.
- Et de la direction du bureau de poste de Montbrison.
- (1) Démembré de celui de Rhône-et-Loire par décret du 22 brumaire an II (ou 12 novembre 1793).